

DOSSIER DE PRESSE



RECENSEMENT

des Equipements Sportifs
espaces et sites de pratiques

2010

ATLAS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS de la Polynésie française



Ministère de la Jeunesse
et des Sports



PRESENTATION DE L'ATLAS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Mercredi 12 janvier 2011

Dossier de presse- Présentation de l'Atlas des équipements sportifs-
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

I. Présentation de l'Atlas des équipements sportifs de la Polynésie française

- La Polynésie française procède, depuis 2005, au recensement général des équipements sportifs (RES) initié à l'échelle nationale par l'État.
- Ce travail de collecte de données est intégré dans une base nationale accessible à tous et dont l'exploitation a permis la réalisation en 2010 de *l'Atlas des équipements sportifs de Polynésie française*. Les données sont consultables par tous sur le site : <http://www.res.sports.gouv.fr/>
- Une convention passée entre l'Etat et la Polynésie française, par le biais de l'Institut de la jeunesse et des sports, datant du 29 août 2008, définit le cadre du partenariat en matière de transfert et d'exploitation des données du RES.
- Ce type de convention peut être étendu à l'ensemble des collectivités qui en exprime le souhait. Ainsi, le syndicat mixte en charge de la gestion du contrat urbain de cohésion sociale et l'ISPF bénéficient, depuis 2009, de convention de mise à disposition des données du RES.

-
-
-

- **1. Les objectifs de l'Atlas des équipements sportifs de Polynésie française**

- L'objectif de cette étude, lancée au mois de novembre 2009 est de disposer d'une connaissance approfondie de la situation des équipements sportifs de la Polynésie française afin de mieux appréhender la nature et l'importance des besoins à satisfaire dans les années à venir.
- **Créer un outil partenarial**
- **Réaliser un état des lieux de l'offre des équipements sportifs**
 - Comparée avec la métropole et les autres collectivités d'Outre Mer
 - Analyse de l'offre sur l'ensemble des communes de la Polynésie française
 - Par famille d'équipements
 - dédié au public scolaire
 - sur la zone urbaine de Tahiti et Moorea.
- **Eclairer et orienter les choix en investissement des décideurs publics ou privés**



-
-
-

2. Les partenaires

- La rédaction de l'Atlas est le fruit d'un comité de pilotage qui a validé les choix sur les plans des cartographies, tableaux et commentaires
- Le comité de pilotage est composé de :
 - –Ministère de la jeunesse et des sports
 - –Service de la jeunesse et des sports
 - –Institut de la jeunesse et des sports
 - –Mission d'Aide et d'assistance technique
 - –Institut de la statistique
 - –Syndicat mixte du contrat de cohésion sociale
 - –Comité Olympique de Polynésie française
- Outre ces partenaires, les directions de l'enseignement public et privé, des fédérations sportives (natation, handisport, Volley Ball, USSP...), des représentants des 9 communes de la zone urbaine de Tahiti – Moorea, ainsi que de la commission du sport de haut niveau ont apporté leurs connaissances et contribué à la qualité des analyses.

- Dossier de presse- Présentation de l'Atlas des équipements sportifs
- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



-
-
- **3. Les conclusions :**

- **Le taux d'équipements sportif de la Polynésie française est de 11 points inférieur à la métropole et à la Nouvelle Calédonie, soit 30 équipements pour 10 000 habitants contre 41.**
- **Des équipements sportifs implantées sur l'ensemble du territoire polynésien, proportionnellement à la population. Si la majorité des équipements sont concentrés dans les zones urbaines ou les centres administratifs des îles, pour autant, que ce soit dans les vallées ou les atolls isolés, des équipements sportifs même sommaires sont présents.**
- **Les Marquises et Australes sont les archipels particulièrement bien dotés, avec des taux respectifs de 78,5 et 73 équipements pour 10 000 habitants. L'archipel des îles sous le Vent est celui qui est en revanche le moins bien doté avec 25,9 équipements pour 10 000 habitants.**
- **Des équipements adaptés à la géographie particulière de la Polynésie française et à la problématique foncière**
 - Les Plateaux d'EPS, équipement phare de la PF (18%),
 - Poids important des sites activités aquatiques et nautiques (plongée, surf, pirogue polynésienne) (20,1%)
- **Le parc des équipements sportifs est vieillissant. Si l'âge des équipements a une incidence sur la vétusté des équipements (7 sur dix ont plus de quinze ans), ce sont surtout les facteurs des conditions de réalisation et surtout d'entretien qui sont insuffisamment pris en compte par les gestionnaires et propriétaires et ont donc une incidence directe sur la qualité de nos installations.**

-
-
-

- **Cinq équipements sportifs dédiés à l'accueil de compétitions internationales** : les deux golfs internationaux de Papara et Moorea, deux ne sont plus aux normes (Piscine municipale de Papeete et Salle Louis Babo Aitamai de Pirae) et le dernier nécessite une opération de modernisation (Stade Pater).
- **Le retard en matière d'accès aux personnes en situation de handicap est très conséquent avec la métropole notamment s'agissant des accès aux fonctionnalités type vestiaires, sanitaires, tribunes.** L'atlas permet également de souligner la nécessité de rénover nos équipements pour les adapter à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **La zone urbaine de Tahiti et Moorea** qui concentre 61 % de la population pour 55,6% des équipements sportifs, **concentre des disparités importantes entre les communes.** Elles proviennent d'un décalage croissant entre l'évolution démographique particulièrement importante de certaines communes (Punaauia, Moorea, Faaa) et la localisation d'équipements sportifs, mis en service principalement entre 1985-2004 et implantés au cœur de la zone urbaine (Pirae, Papeete). La commune de Mahina présente le plus faible taux d'équipement de la zone.
- **Plus d'un tiers des quartiers relevant de la politique du contrat urbain de cohésion sociale ne disposent pas d'un équipement sportif accessible pour leur population.**

-
-
-

• 5. Les perspectives

- Mettre en place un véritable schéma directeur des équipements sportifs adapté aux besoins de notre population
- Intégrer dans la prochaine génération du contrat de projet Etat Polynésie française un volet sur la rénovation et la construction des équipements sportifs les plus importants

II. Présentation du système d'information géographique des équipements sportifs sur Google Earth version

- Sous l'impulsion du ministère de la jeunesse et des sports, la réalisation du recensement des équipements sportifs a également permis la réalisation localement d'un système d'information géographique de consultation des données du RES sur Google Earth, installé sur le site internet du Service de la jeunesse et des sports de la Polynésie française. Initié et conçu en partenariat avec le service informatique du pays, la réalisation de l'outil a été confié à la société géomatrix.
- La consultation sur Google Earth permet une visualisation des informations, désormais accessible à tous (élus, administration du pays, communes ou mouvement sportif, particulier).
- Le site permet de consulter les équipements sportifs et leur implantation par type, par discipline sportive ou par gestionnaire. Il offre des informations précises sur un équipement sportif (caractéristiques, identification ou activités) par un simple clic sur la fiche de l'équipement, ou sur l'ensemble de l'installation sportive, ou enfin sur les photos de l'équipement.
- Enfin le site permet de mettre en relation les données des équipements sportifs, avec les informations relatives à leur environnement local (positionnement géographique, réglementation du plan général d'aménagement (PGA), plan de prévention des risques (PPR), plan de gestion des espaces maritimes (PGEM), quartiers relevant du CUCS, et géo localisation des établissements scolaires). *Le lien est :*
<http://www.sjs.gov.pf/res/res.html>

-
-
-

- Les communes actuellement consultables sur le site sont celles des îles du Vent, Huahine, Tubuai, Rurutu, Raivavae, Les Marquises Nord, Hiva Oa et pour les Tuamotus, la commune de Rangiroa. L'ensemble des communes sera progressivement intégré dans cet outil.
- Depuis son bureau, n'importe quel utilisateur, en quelques clics, pourra disposer d'une connaissance assez précise des équipements de sa commune, visualiser un quartier, l'environnement sportif d'une école ou établissement secondaire et faciliter l'étude d'une opération de rénovation ou de nouvelle construction d'équipement sportif.
- D'autres utilisations peuvent être envisagées comme faciliter l'organisation d'une manifestation sportive telle que les jeux des archipels en analysant assez rapidement les équipements disponibles, leurs qualités et les activités qui peuvent être organisées.



CONTACTS



Ministère de la jeunesse et des sports

B.P. 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Polynésie française - immeuble CGMP, rue du Général de Gaulle
Tél. : (689) 50 10 75 - Fax. : (689) 50 10 77
Email : soumia.handachy@jeunesse.min.gov.pf

Immeuble Jacques Bonno
Rue Paul Bernière- Pirae
BP 1685 98713 Papeete
Tél. : 50 27 70 Fax : 45 10 85
Mail : ijspfmail@mail.pf

